

2.—Crédits de réadaptation versés, selon l'utilisation, années terminées le 31 mars 1947-1950

Détail	Total, 31 mars 1947	1948	1949	1950	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Maisons—					
Achetées au titre de la loi nationale sur l'habitation.....	976,693	728,916	608,462	324,515	2,638,586
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation.....	18,366,252	5,914,772	2,800,490	1,860,326	28,941,840
Réparations, etc.....	7,030,718	3,687,150	1,904,534	1,245,792	13,868,194
Mobilier et effets.....	68,697,926	42,971,871	22,994,717	14,519,658	149,184,172
Réduction d'hypothèques.....	2,760,010	758,310	285,602	235,627	4,039,549
Total, maisons.....	97,831,599	54,061,019	28,593,805	18,185,918	198,672,341
Commerce—					
Achat d'un fonds de commerce.....	2,329,874	823,758	250,015	109,999	3,513,646
Capital de roulement.....	13,661,736	5,571,179	2,093,931	1,134,735	22,461,581
Outils et matériel.....	9,942,932	5,853,705	3,059,629	2,181,638	21,037,904
Total, commerce.....	25,934,542	12,248,642	5,403,575	3,426,372	47,013,131
Divers—					
Assurance, rentes, etc.....	857,024	3,476,206	1,071,960	510,161	5,915,351
Matériel spécial de formation.....	187,314	114,896	86,050	77,084	465,344
Anciens combattants alliés.....	55,940	264,355	—	—	320,295
Total, divers.....	1,100,278	3,855,457	1,158,010	587,245	6,700,990
Total général.....	124,866,419	70,165,118	35,155,390	22,199,535	252,386,462

Section 3.—Traitement après le licenciement

Programme général.—Le programme général relatif aux services de traitement après le licenciement a été maintenu. Là où les hôpitaux du ministère sont situés près des écoles de médecine, il existe une collaboration étroite avec l'université. Les hôpitaux pour anciens combattants s'occupent activement de l'enseignement scolaire et post-scolaire. Les membres des facultés de médecine sont aussi employés pour travailler avec des spécialistes dans les hôpitaux du ministère. Le 31 mars 1950, 198 internes et employés à demeure font partie du personnel des hôpitaux du ministère. Le Collège des médecins et chirurgiens autorise dix hôpitaux à donner une formation avancée en médecine interne et chirurgie générale; six d'entre eux, peuvent donner une formation avancée de spécialisation.

La plupart des membres du personnel consultant sont employés à temps discontinu et font généralement de l'enseignement. L'application de ce principe assure aux anciens combattants le meilleur traitement médical. Les internes et le personnel à demeure reçoivent une très bonne formation.

Les professeurs et autres universitaires sont employés à titre de consultants et de conseillers du ministère, comme dans le cas des médecins consultants. Pendant l'année, le ministère a ainsi employé 19 universitaires. Il dispose ainsi des services d'experts pour les soins aux malades, la pathologie, le service de la médecine sociale et autres domaines médicaux.

Des centres spéciaux d'étude et de traitement de l'arthrite, de la paraplégie, de la tuberculose, etc., sont maintenus dans les grands hôpitaux. Dans les endroits où il n'existe pas d'hôpital du ministère, les anciens combattants souffrant d'invalidité à la suite de leur service reçoivent des soins médicaux et hospitaliers par l'entremise du médecin de leur choix.